

# Maladies et lésions

## Acné

### Sur cette page

[Qu'est-ce que l'acné professionnelle?](#)

[Quelles sont les causes de l'acné des hydrocarbures?](#)

[Quelles sont les causes de l'acné du goudron?](#)

[Quelles sont les causes de l'acné chlorique?](#)

[Existe-t-il d'autres causes de l'acné professionnelle?](#)

[Comment prévenir l'acné?](#)

---

## Qu'est-ce que l'acné professionnelle?

L'acné professionnelle est une inflammation des glandes cutanées (les glandes sébacées produisent du sébum qui recouvre, hydrate et protège la peau). L'inflammation survient lorsque certains produits chimiques obstruent les pores de la peau, ce qui entraîne l'accumulation de sébum et la formation d'une protéine dermique appelée kératine. L'accumulation de la substance huileuse et la formation de kératine entraînent l'apparition de points blancs, de comédons (points noirs), de kystes, de lésions, de nodules ou de boutons.

Trois groupes de produits chimiques peuvent causer l'acné professionnelle.

**Tableau des causes de l'acné professionnelle**

Group	Agents	Forme d'acné	Métiers
1	<p><b>Pétrole et produits dérivés :</b> Pétrole brut et fractions, huiles de coupe</p>	Acné des hydrocarbures	Conducteurs de machines-outils, et travailleurs exposés à du pétrole ou à des dérivés du pétrole
2	<p><b>Produits du goudron :</b> Huiles de goudron de houille Brai de houille Créosote</p>	Acné du goudron	Travailleurs de l'industrie du goudron, couvreurs, travailleurs du pavage de routes, de l'imprégnation du papier, de la fabrication des conduits, de la préservation du bois et des câbles
3	<p><b>Composés aromatiques halogénés :</b> Chloronaphtalènes Biphényles polychlorés (BPC) Polychlorodibenzofuranes (PCDF) Polychlorodibenzo-p-dioxines (PCDD) comme, par exemple, la 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-p-dioxine (TCDD) 3,4,3',4'-</p>	Acné chlorique	Travailleurs de l'industrie des produits chimiques, des laboratoires, des services d'entretien, de la manutention des déchets et de diverses industries où

	tétrachloroazoxybenzène (TCAOB) 3,4,3',4'- tétrachloroazobenzène (TAB)		l'on utilise certains hydrocarbures halogénés
--	--	--	--

---

## Quelles sont les causes de l'acné des hydrocarbures?

L'acné des hydrocarbures est causée par l'exposition de la peau aux graisses et aux huiles de coupe à base de pétrole. L'acné des hydrocarbures se présente sous forme de boutons et de comédons. Elle peut apparaître sur toute partie de la peau exposée à des graisses ou à des huiles à base de pétrole, mais elle touche généralement les bras et les mains. D'autres zones telles que l'abdomen et les cuisses peuvent être touchées, surtout si elles sont couvertes de vêtements imbibés d'huile.

Il est conseillé aux personnes atteintes de l'acné des hydrocarbures de consulter un médecin, car, sans traitement, cette affection cutanée peut persister plusieurs mois après l'exposition. Les lésions cutanées causées par une exposition répétée aux produits pétroliers peuvent se transformer en cancer de la peau si elles ne sont pas traitées.

---

## Quelles sont les causes de l'acné du goudron?

L'acné du goudron de houille est causée par l'exposition de la peau au goudron de houille. L'acné du goudron de houille se présente généralement sous forme de comédons autour des yeux. En général, l'acné du goudron disparaît rapidement, mais, dans certains cas, elle peut persister longtemps après l'exposition. La peau peut devenir foncée. L'exposition au soleil peut donner des sensations de brûlure et faire rougir la peau. Si elles ne sont pas traitées, les lésions cutanées dues au goudron de houille peuvent se transformer en cancer de la peau.

---

## Quelles sont les causes de l'acné chlorique?

Divers composés aromatiques halogénés causent l'acné chlorique. L'acné chlorique se présente sous forme de kystes jaunes, de comédons et de nodules. Les lésions cutanées apparaissent principalement sur le visage, mais, dans les cas les plus graves, elles peuvent également apparaître sur les épaules, la poitrine, le dos, l'abdomen, les bras, les cuisses, les jambes, les mains et les pieds. L'acné chlorique est le plus souvent causée par un contact direct de la peau avec un composé aromatique halogéné, mais elle peut également se manifester après l'ingestion ou l'inhalation d'un tel composé.

L'exposition à un composé aromatique halogéné peut provoquer l'apparition d'acné chlorique dans les trois à quatre semaines qui suivent l'exposition. Dans certains cas, l'acné chlorique peut durer jusqu'à quinze ans, même si l'exposition cesse.

Il convient de noter que l'exposition aux composés aromatiques halogénés peut également provoquer des maladies du foie, des bronchites, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le système nerveux peut également être touché, ce qui peut entraîner d'autres symptômes tels que des maux de tête, de la fatigue, de l'irritabilité, des paumes de mains moites et un engourdissement des jambes.

---

## Existe-t-il d'autres causes de l'acné professionnelle?

Des professionnels de la santé ont signalé des cas d'acné faciale dus à l'utilisation prolongée d'appareils de protection respiratoire ou de masques médicaux. On pense que l'acné est attribuable à l'obstruction physique par des masques bien ajustés des pores de la peau. À l'heure actuelle, ce type d'acné n'est pas officiellement classé comme acné professionnelle.

---

## Comment prévenir l'acné?

L'acné professionnelle peut être prévenue en réduisant ou en éliminant l'exposition professionnelle aux agents responsables. Les employeurs doivent évaluer les dangers auxquels leurs travailleurs sont exposés sur les lieux de travail en utilisant [l'approche de la hiérarchie des mesures de contrôle](#).

La meilleure façon de prévenir l'acné professionnelle est d'éliminer le contact avec les produits. Dans la mesure du possible, les employeurs doivent remplacer les produits dangereux à l'origine de l'acné par des produits non dangereux sur les lieux de travail.

Il est également important de prendre des mesures d'ingénierie pour réduire l'exposition des travailleurs. Lorsque le procédé est utilisé de manière isolée dans une enceinte, les travailleurs ne sont pas exposés aux produits dangereux qu'ils manipulent. L'installation de dispositifs adaptés pour l'évacuation des gaz peut permettre d'empêcher les contacts cutanés directs et les risques d'inhalation. L'utilisation d'appareils adéquats pour vaporiser les substances dangereuses peut permettre de réduire la pulvérisation excessive. L'installation de barrières pour empêcher le contact avec les produits peut également réduire l'exposition.

Les contrôles administratifs comprennent l'éducation et la formation sur les dangers des produits, l'hygiène professionnelle et personnelle, et les méthodes pour réduire l'exposition (p. ex. la rotation des postes). Une bonne hygiène professionnelle et personnelle, y compris des techniques appropriées de lavage de la peau, peut réduire l'acné professionnelle. Les milieux de travail doivent être dotés de vestiaires et de douches, et on doit encourager les travailleurs à porter des combinaisons de travail propres chaque jour. L'éducation et la formation sont également nécessaires. Selon la loi canadienne, tous les travailleurs doivent être informés de la nature et des dangers des produits et des procédés auxquels ils sont exposés.

Les travailleurs doivent consulter les fiches de données de sécurité (FDS) pour savoir quels sont les effets sur la santé des produits qu'ils utilisent et le mode d'utilisation sécuritaire pour chacun. Ils doivent aussi s'assurer que les substances sont bien identifiées et qu'ils savent comment s'en servir sans danger.

L'équipement de protection individuelle (EPI), à savoir les masques, les lunettes, les gants, les tabliers, etc., doit être porté selon les besoins liés à la tâche et aux produits utilisés. Il faut choisir le type de protection approprié, car certains vêtements ne protègent pas contre tous les produits.

---

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2022-10-26

## **Avertissement**

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.